

Enseignement supérieur : résultats 2016-2017 de la mobilité européenne et extra-européenne

1) Une demande de mobilité toujours plus importante

Mobilité intra-européenne vers les établissements français

Depuis 2014, 90 000 personnes (étudiants, enseignants et personnels) ont effectué une mobilité en France dans le cadre du programme Erasmus +. Pour l'année académique 2015/2016, la France est le quatrième pays d'accueil, derrière l'Espagne, l'Allemagne et le Royaume-Uni.

Selon les rapports des participants Erasmus +, plus de 90 % de ces étudiants venus en France pour les études se déclarent très satisfaits ou plutôt satisfaits de leur mobilité.

Mobilité de la France vers l'Europe

La France, en tête des pays européens pour la mobilité sortante de ses étudiants en Europe, confirme sa dynamique positive en 2017¹.

La demande de bourses augmente ainsi de 10% par rapport à l'année 2016 : 8% pour des mobilités d'études, 12% pour des mobilités de stages en entreprises. Les mobilités d'enseignants et de personnels progressent de 6%.

2) Erasmus + accélère l'internationalisation des établissements et la diversification des étudiants étrangers accueillis

Mobilité internationale de crédits

¹ La Commission européenne avait publié les chiffres de la mobilité étudiante Erasmus + dans le cadre de son rapport annuel 2015 : la France devenait le 1er pays d'origine des étudiants Erasmus + en mobilité en Europe avec 39 985 étudiants devant l'Allemagne (39 719), l'Espagne (36 842) et l'Italie (31 051). Ces données sont confirmées sur l'année académique 2015/2016.

<https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/sites/erasmusplus/files/erasmus-plus-annual-report-2015.pdf>

Au niveau européen

Entre juin 2015 et mars 2017, 26 000 bourses ont été financées au bénéfice d'étudiants (55%), enseignants et personnels (45%) dans le cadre de la mobilité internationale de crédits² avec 92 pays partenaires répartis sur les cinq continents. Près des trois-quarts des bourses concernent la mobilité entrante. La majorité des bourses délivrées concerne les étudiants de niveau Licence (50%) et de niveau Master (35%). Les premiers pays partenaires sont la Russie (2 176 participants), l'Ukraine (2 068), la Serbie (1 345), la Chine (874) et le Maroc (872).

Au niveau national

Sur la même période, l'Agence Erasmus+ a financé 4 604 bourses principalement pour la mobilité entrante des étudiants des pays partenaires en France (70%). La majorité des bourses concerne des mobilités d'études.

Le top 5 des pays partenaires de la France est le suivant : Russie (543 mobilités financées), Ukraine (517), Maroc (390), Serbie (329) et Tunisie (322).

On note un fort engouement des établissements français pour l'action de mobilité internationale de crédits depuis son lancement en 2014. En effet, le nombre de projets déposés est en augmentation chaque année, comme la demande de financement. En 2017, 161 projets ont été déposés, soit une demande de financement de 48 M€ pour l'enveloppe disponible de 15 M€ (119 projets en 2016 représentaient une demande de 33 M€ pour un budget disponible de 14 M€).

Master Conjointes Erasmus Mundus

La Commission européenne a récemment publié les conclusions de la Conférence des Masters Conjointes Erasmus Mundus (juin 2016). Cette étude montre que la France est le premier pays d'accueil des étudiants participant à ce programme d'excellence. Elle est également le pays le plus impliqué dans des masters conjoints Erasmus Mundus devant l'Espagne, la Belgique et l'Allemagne.

Ces résultats sont corroborés par une étude à paraître et financée par l'Agence Erasmus + France / Education Formation³. Au total, entre 2009 et 2016, la France a accueilli 3 891 étudiants⁴ de 139 nationalités différentes dans le cadre des formations d'excellence Erasmus Mundus. Avec 220 étudiants, la Chine est le premier pourvoyeur d'étudiants qui ont séjourné dans les établissements français dans le cadre des formations Erasmus Mundus, soit 6% de l'ensemble des séjours d'études effectués en France. Le Mexique arrive second avec 180 étudiants (5%), le Brésil avec 164 étudiants (4%)⁵.

Entre 2009 et 2016, 70 établissements français d'enseignement supérieur différents ont participé à ce programme, soit en tant que coordonnateur, soit en tant que partenaire. Ils ont été actifs dans

² La Mobilité internationale de crédits est financée par le budget de cinq instruments de la politique extérieure de l'Union européenne. L'Agence Erasmus + est en charge de sa promotion et de sa gestion pour la France

³ Etude Technopolis sur les effets du programme Erasmus Mundus sur l'internationalisation des établissements français de l'enseignement supérieur, pour Agence Erasmus+ France / Education Formation à paraître

⁴ Il s'agit de séjours d'études et non d'étudiants individuels : un étudiant qui est venu dans deux établissements français est compté deux fois. En tout, 3 619 étudiants individuels correspondant à 3 891 visites dans des établissements français.

⁵ Le programme prévoit qu'il n'y ait pas plus de 3 étudiants par nationalité dans chaque formation. Néanmoins, des pays peuvent bénéficier de « fenêtres ouvertes » avec l'offre de bourses complémentaires pour ces étudiants.

122 projets sélectionnés sur un total de 234 retenus, soit 52% des projets, situant la France au premier rang des pays participants à l'action Erasmus Mundus.

Ces masters conjoints sont un outil d'attractivité pour la formation et la recherche, grâce à la diffusion de la démarche qualité et aux innovations pédagogiques : cette amélioration des curricula par l'intégration d'approches et de pratiques plus interculturelles et internationales bénéficient également aux autres étudiants.

En 2017, la Commission européenne a reçu 122 candidatures de masters Erasmus Mundus lors du dernier appel à proposition soit 30 % de plus que l'an dernier. La France est le pays qui a déposé le plus de candidatures en tant que coordinateur (30) devant la Belgique (14) l'Espagne et l'Italie (11 chacun)

On note également un fort engagement des entreprises en tant que partenaires dans les projets 2017 avec 311 participations.

3) Les impacts positifs de la mobilité perçus par les étudiants

L'analyse des rapports des participants Erasmus + qui sera publiée intégralement fin mai révèle que 82 % des étudiants expriment une amélioration de leur employabilité en partant se former à l'étranger. De même, plus de 9 étudiants sur 10 déclarent une meilleure adaptabilité, appréhension des valeurs et cultures différentes ou encore une meilleure capacité à coopérer avec des personnes de cultures différentes. Enfin, 60 % des étudiants se sentent plus européens et près de 70 % se déclarent davantage intéressés par les sujets en rapport avec l'Europe et par ce qui se passe dans le monde.

Plus la mobilité est longue, plus les apprenants ont une perception accrue de leur employabilité et de leurs aptitudes citoyennes.

L'action et les stratégies des établissements sont donc décisives dans la réussite du programme Erasmus + en France, en Europe et dans le monde : l'attractivité de la France est renforcée grâce à Erasmus +, programme emblématique pour lequel notre pays exerce un leadership.

Contact : Hélène Pinaud

Helene.pinaud@agence-erasmus.fr

05 56 00 94 76